l'appui de cet argument je cite les paroles du ce que le gouverneur de la Banque du Canada gouverneur de la Banque du Canada qui figurent à la page 5 de la causerie qu'il a donnée à Victoria le 17 octobre:

Certes, dans l'ensemble, la tenue de nos prix et de nos coûts depuis 1960 se compare assez favorablement à celle des autres pays, mais en 1966 et 1967 nos coûts ont augmenté plus rapidement que ceux de la plupart de nos principaux concurrents, y compris les États-Unis. Au fait, on pouvait croire l'automne dernier que nous avions fini par développer au Canada une psychose de l'inflation. J'ai lopper du canada de la companya de l exprimé l'avis qu'il fallait combattre toute tendance à miser sur l'inflation, qu'il fallait proclamer bien clairement que celle-ci ne pouvait être acceptée comme régime normal au Canada et j'ai ajouté que c'était là la tâche la plus urgente des politiques publiques.

Je reste fermement de cet avis et cette conviction n'est en rien affectée du fait que le Canada ait eu la bonne fortune, depuis quelques mois, de voir augmenter fortement la demande des étrangers pour les principaux produits qu'il exporte. ni du fait que la détérioration de nos coûts et de nos prix ne semble pas s'être développée au point de menacer notre position concurrentielle sur les marchés étrangers.

• (4.00 p.m.)

Je vous signale, monsieur l'Orateur. les paroles du gouverneur; il a dit qu'il s'était efforcé d'attirer l'attention sur ce problème dans une causerie à Winnipeg en novembre dernier. Le gouvernement a dû certes en avoir connaissance. Il est naturel et approprié de supposer que le gouvernement est très sensible aux opinions du gouverneur de la Banque du Canada.

Au Canada nous avons la chance que notre système monétaire et ses principes directeurs soient en d'aussi bonnes mains. Cependant, la masse monétaire est un élément important de la politique monétaire et à cet égard il est alarmant que ces chiffres soient signalés à la Chambre. De 1958 à 1962, il y a eu un accroissement de 5.6 p. 100 de la masse monétaire. De 1963 à 1967 l'augmentation a été de 9.5 p. 100. En 1967-1968 elle a atteint 14 p. 100 et en juin, juillet et août de 1968, elle est montée à 21 p. 100.

Il est manifeste que le rythme auquel l'accroissement de la masse monétaire dépasse l'accroissement de la productivité, sur une base raisonnablement comparable, répond à la définition traditionnelle: une demande bien supérieure à l'offre. Puisque l'augmentation de la production est un moyen de régler le problème, je cite à nouveau la causerie du gouverneur, M. Rasminsky, à Victoria le 17 octobre, car le problème peut être enrayé de deux manières: arrêter les dépenses ou accroître la production. Personnellement, si c'est possible je préfère qu'on accroisse la production. Je suis par nature positif plutôt que négatif. Je sais qu'il n'est pas toujours possible d'accroître la production mais voici a dit à ce sujet:

Maintenant que les problèmes liés au besoin de maintenir un sain équilibre de notre balance des paiements sont moins urgents, il est possible de concentrer de nouveau notre attention sur d'autres problèmes économiques. Je crains bien qu'entretemps aucun de ces problèmes ne soit disparu. Nos prix et nos coûts montent encore trop rapidement, en dépit de l'augmentation du chômage et du sousemploi de nos ressources productives. Depuis deux ans, la croissance de l'économie est inférieure à son rythme optimum, mais aussi longtemps que les prix et les coûts auront tendance à monter, il y a un risque réel à vouloir accélérer la demande au sein de l'économie. La tenue de notre commerce extérieur récemment a démontré que le Canada est encore en mesure de soutenir la concurrence, mais les problèmes de change auxquels nous avons dû faire face au début de l'année ont aussi mis en lumière l'importance pour nous d'éviter que la confiance ne soit sapée par une évolution défavorable des prix et des coûts.

Autrement dit, une productivité médiocre.

Il est évident qu'en plus de pratiquer de saines politiques fiscale et monétaire, il nous faut chercher par tous les moyens à accroître l'efficacité de notre économie et à promouvoir dans tous les milieux une attitude plus réaliste en ce qui a trait au rythme d'augmentation des revenus—toutes catégories de revenus—que les Canadiens peuvent se permettre d'exiger de l'économie. On s'est intéressé ces derniers temps à la possibilité d'établir des barèmes concernant les augmentations de revenus et à divers aspects d'une politique des revenus. Je me suis déjà prononcé en faveur d'un programme d'action dans ce domaine. Je n'ai pas l'intention de traiter ce sujet aujourd'hui, mais je crois devoir souligner que ce ne sont pas les pouvoirs publics qui déterminent la limite en deçà de laquelle les majorations de revenus demeurent non inflationnistes. Cette limite dépend essentiellement de l'efficacité de notre économie; en d'autres termes, elle ne recule qu'avec l'augmentation de la production par travailleur. Si nous ignorons ces servitudes naturelles et si nous insistons pour obtenir des augmentations de revenus nominaux supérieures à l'amélioration de la productivité...

Autrement dit, de la masse monétaire.

... nous ne réussirons qu'une chose: cautionner la hausse des prix.

Maintenant, je veux en venir au sujet signalé au début de mes remarques, le sort des contribuables. Et je me reporte pour cela au tableau incorporé par le ministre dans le hansard, durant son exposé budgétaire, et surtout à sa déclaration au sujet de l'impôt de progrès social de 2 p. 100. Je conteste séance tenante l'appellation de «progrès social». Depuis quand une surtaxe devient-elle un progrès social? En outre, depuis quand peut-on établir une différence, dans le prélèvement d'impôts en un pays donné, quant à l'affectation des recettes de l'impôt, à leur destination? Cet argent aboutit tout simplement au Fonds du revenu consolidé et sert à payer les dépenses. C'est comme cela que les choses se font.

Le ministre, en fait, dégarnit les goussets des Canadiens. Il en extrait 55 millions de

[L'hon. M. Flemming.]